Au Sénégal, 25% des femmes mariées ont des besoins en contraception non satisfaits.

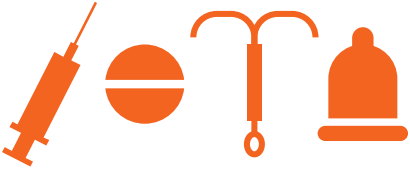

Des milliers de femmes au Sénégal n'ont pas accès à des services de santé sexuelle et reproductive.
Elles ont besoin de pouvoir bénéficier de méthodes de contraception, de conseil et de soins après avortement.

GUTTMACHER INSTITUTE

Association des Juristes Sénégalaises AJS

Sedgh G et al., Estimations de l'incidence de l'avortement provoqué et conséquences de l'avortement non médicalisé au Sénégal, *Perspectives Internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique*, numéro spécial de 2015, pp. 35–44.